



Compte Rendu réunion C.M.J



Date: Vendredi 5 avril à 18h30

Secrétaire de séance : Océane

Jeunes Elus Présents :

Alexis.J, Alice, Awen, Elliott, Emma, Ethan, Gautier, Hugo, Margot, Maxime, Océane, Thomas, Timéo

Adultes présents : Delafosse Anne-Marie, Huet Vincent, Lecomte Catherine, Durieu Karine

Excusés(s) : Guédin Nathalie, Aglaé, Diane, Laly

Absent(s) :

Approbation du CR du 4 mars 2019 (Secrétaire Emma) :

Le compte-rendu de la réunion du 4 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

Bilan sur vignettes sécurité routière apposées :

Une vignette a été posée au virage de l'école et une sur le parking du rond-point de l'école (Maxime).

Une vignette a été posée à l'école sur le passage piéton (Emma).

Les enfants aimeraient savoir la réaction de la personne quand elle a vu la vignette sur son pare-brise.

Banc de l'amitié :

Banc pour réconcilier, reconforter. L'action d'Hugo est bien mais les enfants pensent que le banc va servir plutôt à tous pour s'asseoir.

L'autorisation a été demandée à Madame BOINET et un courrier va lui être adressé.

Poubelle (mégot de cigarette et chewing gum) :

5 supports vont être fait pendant les ateliers.

Ateliers pendant les vacances :

Jeudi 11 avril et jeudi 18 avril 2019 de 16 heures à 18 heures.

Programmation Village Propre :

Pendant la semaine Développement Durable du 30 mai au 05 juin 2019 :

- Le samedi après-midi : 5 voix
- Le soir après l'école : 5 voix

2^{ème} vote et choix du samedi 04 mai après-midi de 14 heures à 17 heures (rendez-vous devant la Mairie).

Logo du CMJ :

Choix du logo reporté à la prochaine réunion. Les enfants qui ont oublié de le faire, doivent donner leur proposition avant la fin des vacances à Karine.

Questions Diverses :

Remplacement de la poubelle de l'école. ⇒ **Va être remise par les agents du technique.**

Petit banc fissuré et rebord de fenêtre. ⇒ **Usure normale des rebords du bâtiment.**

Dessin sur les tables et les bancs de l'école. ⇒ **Va être signalé aux animateurs pour être vigilants**

Problème pour traverser sur le passage piéton Route de Gournay et dans la rue du Bourg, à hauteur du dos d'âne avant la Pharmacie. ⇒ **Rue du bourg, zone 30, piéton prioritaire de la pharmacie à la mairie, et passage piéton situé juste avant la zone 30 vers le 353 rue du bourg. Pour traverser nous vous proposons de faire un signe de la main aux véhicules et attendre que le véhicule se stoppe totalement.**

Pour la route de Gournay, avec l'aménagement il y a eu un passage piéton de tracé. Pour l'utiliser, faire la même chose que dans le bourg, lever la main et attendre l'arrêt complet de la voiture.

ERTRE TRES VIGILENT QUAND VOUS TRAVERSEREZ, beaucoup ne respectent la vitesse imposée.

Inscription « Alexis t'es mort » au City Park. ⇒ **Va être nettoyée par les agents du technique**

Tracteurs sur le trottoir dans la rue des Ecoles qui roulent avec imprudence. ⇒ **Zone 50 Km/H, attention à être prudent lors de vos déplacements vis à vis de ces chauffeurs qui ne respectent pas la limitation de vitesse.**

Prochaine réunion : Lundi 6 Mai 2019 à 18h30

Ordre du jour :

- Approbation CR du 5 avril 2019 (secrétaire Océane)
- Bilan des 2 ateliers
- Bilan Village propre
- 2ème Bilan sur vignettes sécurité routière apposées
- Idées pour un projet commun avec CMJ de Servaville-Salmonville (préparation de la réunion du V 17 mai 18h30 en mairie)
- Panneau lumineux
- Logo CMJ
- Questions diverses